

La plume bifide, le coeur québécois. L'usage de l'anglais chez les écrivains québécois francophones

The pen divided, Quebecer in the heart. The use of English by Quebec's francophone writers

Thomas C. Spear

Volume 4, numéro 1, 2001

Repayements du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000602ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000602ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Spear, T. C. (2001). La plume bifide, le coeur québécois. L'usage de l'anglais chez les écrivains québécois francophones. *Globe*, 4(1), 71–91.
<https://doi.org/10.7202/1000602ar>

Résumé de l'article

Le titre de cet essai est tiré d'une campagne provinciale de 1995 dont les objectifs étaient de sensibiliser la population envers les nouveaux citoyens d'origines diverses, tous au « coeur québécois ». Cet essai souligne le caractère bilingue (francophone/anglophone) des auteurs québécois et le recours fréquent à l'anglais dans leurs textes d'une façon beaucoup moins conflictuelle depuis les années 1980. Divers exemples servent à montrer comment les auteurs ont dépassé la notion du Québécois « pure laine ». D'autres citations incorporant des phrases et/ou expressions en anglais (et à propos de la langue anglaise) démontrent une connaissance de cette langue autrefois si ennemie. Plus assurés du statut de la langue « québécoise » depuis la Révolution tranquille, les auteurs sont également plus à l'aise avec l'emploi de l'anglais dans leurs textes. Dans les exemples étudiés ici, nous constaterons que les expressions anglaises utilisées par ces auteurs bifides - au « coeur québécois » - exigent tout de même un lecteur bilingue.

La plume bifide, le cœur québécois. L'usage de l'anglais chez les écrivains québécois francophones

Thomas C. Spear
City University of New York (États-Unis)

Résumé – Le titre de cet essai est tiré d'une campagne provinciale de 1995 dont les objectifs étaient de sensibiliser la population envers les nouveaux citoyens d'origines diverses, tous au « cœur québécois ». Cet essai souligne le caractère bilingue (francophone/anglophone) des auteurs québécois et le recours fréquent à l'anglais dans leurs textes d'une façon beaucoup moins conflictuelle depuis les années 1980. Divers exemples servent à montrer comment les auteurs ont dépassé la notion du Québécois « pure laine ». D'autres citations incorporant des phrases et/ou expressions en anglais (et à propos de la langue anglaise) démontrent une connaissance de cette langue autrefois si ennemie. Plus assurés du statut de la langue « québécoise » depuis la Révolution tranquille, les auteurs sont également plus à l'aise avec l'emploi de l'anglais dans leurs textes. Dans les exemples étudiés ici, nous constaterons que les expressions anglaises utilisées par ces auteurs bifides – au « cœur québécois » – exigent tout de même un lecteur bilingue.

The pen divided, Quebecer in the heart.

The use of English by Quebec's francophone writers

Abstract – This essay's title is drawn from a 1995 provincial campaign whose objective was to sensitize the population towards new citizens of diverse origins, all of whom shared the « Quebecer's heart. » This essay underlines the bilingual character (francophone/anglophone) of Quebec authors and the frequent incorporation of English into their texts, which has been far less conflictual since the 1980s. In a variety of ways, certain examples demonstrate how authors have gone beyond the notion of the « pure wool » Quebecer. Other passages incorporating sentences and/or expressions in English (and on the English language) demonstrate a knowledge of this language that was formerly an enemy. More assured about the status of the Quebec language since the Quiet Revolution, the authors are also more at ease with the use of English in their texts. In the

Thomas C. Spear, « La plume bifide, le cœur québécois. L'usage de l'anglais chez les écrivains québécois francophones », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 4, n° 1, 2001.

examples studied here, we observe that the English expressions used by these divided authors – with the « Quebecer's heart » – nevertheless require a bilingual reader.

Les écrivains francophones du Québec se servent de la langue anglaise dans leurs textes d'une façon particulière qui témoigne d'une transformation constante des rapports de force entre les deux langues principales qu'on y parle. Je me propose de démontrer, par l'étude de l'emploi de l'anglais dans les textes de ces écrivains, l'attitude complexe et irrésolue du caractère bilingue du Québec. Je ne cache pas ma fascination, en tant qu'Étatsunien, pour cet aspect de l'hétéroglossie au Québec ; il s'agit ici d'examiner non seulement la présence de la langue anglaise (expressions et vocabulaire) dans le corps de textes d'auteurs francophones québécois – ce qui constitue, vu de l'étranger, un usage abusif d'anglicismes – mais aussi d'extraits complets dans cette langue, qui démontrent le bilinguisme des auteurs et, par extrapolation, de leurs lecteurs.

Le titre de cet article est inspiré par les slogans d'une campagne de sensibilisation entreprise par le gouvernement du Québec en 1995. Ces affiches, qui pouvaient choquer une sensibilité américaine avaient pourtant des visées estimables. Le refrain en était : « le cœur québécois ». Dans les messages télévisés, on voyait, par exemple, « de jeunes Québécois jouant au hockey de rue avec un petit Haïtien », ou encore « une famille vietnamienne » qui mangeait du maïs avec une famille québécoise¹. Les slogans suivants étaient affichés dans les rues à Montréal, sur les quais et dans les wagons de métro, sur les abribus et sur autobus :

- « Les yeux en amande, le cœur québécois »
- « Le teint basané, le cœur québécois »
- « Les cheveux bouclés, le cœur québécois »
- « La coiffure exotique, le cœur québécois »

1. Ces expressions sont tirées du communiqué de presse du Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles, (« Campagne de sensibilisation du MAIC », 8 mai 1995).

« Le charme oriental, le cœur québécois »

« La beauté du monde, le cœur québécois »

Une étude de ces six slogans et de leur diffusion pourrait certainement distraire un sociologue. Parmi les 8 000 affiches envoyées dans les écoles primaires et secondaires, par exemple, se retrouvaient seulement deux slogans, « La coiffure exotique, le cœur québécois » et « Les yeux en amande, le cœur québécois ». On peut se demander pourquoi on avait choisi les traits asiatiques – les « yeux en amande » – pour les écoles. Quant à la publicité placée dans vingt-six journaux « ethniques » (en 16 langues) et dans *The Gazette* (le quotidien anglophone de Montréal), le slogan choisi était « La beauté du monde, le cœur québécois ». La campagne restait ambiguë, puisqu'on ne savait pas qui était visé. Étaient-ce ces communautés « ethniques » que le gouvernement voulait convaincre de leur appartenance québécoise, ou visait-il plutôt l'ensemble de la communauté québécoise ? La virgule devant le refrain signalait-elle une conjonction d'inclusion (le « et ») ou encore celle qui distingue (le « mais ») les « immigrants » des Québécois ?

Cette campagne de sensibilisation du MAIICC (devenu par la suite le Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration) a duré six semaines, du 8 mai au 18 juin 1995. Monsieur Bernard Landry, alors vice-premier ministre et ministre au MAIICC expliquait les objectifs en disant qu'elle visait à sensibiliser toutes les populations au « levier stratégique » que constituaient ces 300 000 nouveaux immigrants arrivés au Québec au cours des dix dernières années². On cherchait à faire « appel à ces valeurs que sont le respect d'autrui, le rapprochement interculturel, l'ouverture d'esprit et le développement d'un sentiment d'appartenance autour d'idéaux communs ». Propos estimables, mais chez qui s'agissait-il de développer ce « sentiment d'appartenance » ? S'adressait-on aux nouveaux immigrants, aux « néo-Québécois » ou à tous ceux et celles vivant sur le territoire du

2. Communiqué de presse.

Québec? « Renforcer ces attitudes », affirmait Bernard Landry, « c'est contribuer à l'établissement au Québec d'une société pluraliste, francophone et encore plus ouverte sur le monde ». Il aurait fallu dire « pluraliste, *mais* francophone » : au Québec, la juxtaposition de « pluraliste » et « francophone » n'est apparemment pas contradictoire. Le discours se voulait accueillant et ouvert, un reflet positif de la société québécoise : « Souhaitons que cette campagne] contribue à faire évoluer les mentalités en présentant aux Québécois des gens venus de partout et qui ont maintenant le cœur québécois ». Certes, il était admirable de vouloir promouvoir le respect des autres. Pourtant, en insistant sur les aspects les plus « visibles » de cette immigration, la campagne renforçait l'idée que des traits physiques, tels « les cheveux crépus » et « le teint basané », pouvaient indiquer une naissance hors Québec³.

Quand on regarde les chiffres de l'immigration au Canada depuis cent ans, on voit des changements dans les pays de provenance de telle sorte qu'à partir de 1961, les « minorités visibles » sont mesurées de façon distincte. Jusque-là, la plupart des immigrants venaient de l'Europe ; depuis, une majorité d'entre eux arrivent du Moyen-Orient et de l'Asie. À quel moment ces enfants d'immigrants – nés au Québec – deviendront-ils des « minorités invisibles » ? Chaque fois que l'on parle de « minorités visibles » ou de « communautés culturelles » (des expressions courantes, même en ce début du ^{xxi}e siècle, surtout dans les discours des politiciens), il s'agit des « autres » : ceux qui ont un faciès qui n'est pas celui des « pure laine » qui, eux, sont « invisibles » au point que l'on n'utilisera jamais ces termes pour les désigner.

La campagne de 1995 nous démontre la façon dont une entité gouvernementale définit la nouvelle québécoisité « pure laine » : c'est-à-dire par ce qu'elle n'est pas. Le « pure laine » n'a ni une

3. Les guillemets sont ceux de la campagne de presse. Là encore, en tant qu'étranger, je reste perplexe devant l'expression « minorités visibles », expression dont se servent couramment les politiciens, la presse et les instances gouvernementales du Québec et du Canada.

marchant en anglais au rythme francophone de
 [montréal of course
 et qu'il ne faut surtout pas traiter d'étrangers⁵

On comprend, à la lecture de cet extrait, à quel point la nouvelle population urbaine et multi-ethnique de Montréal exige que la notion de « pure laine » soit réexaminée de fond en comble. On se souviendra, par exemple, que dans une réponse virulente au pamphlet de Monique LaRue (*L'Arpenteur et le navigateur*), la critique néo-québécoise d'origine juive maghrébine, Ghila Sroka, se présente de façon provocatrice comme une « métèque pure soie⁶ ». Il semble évident que l'objectif du gouvernement en 1995 n'était pas de susciter des réactions négatives à l'idée de Québécois « pure laine », mais plutôt de souligner une égalité de fait, de loi et de « cœur québécois ».

Contrairement à cette campagne de sensibilisation gouvernementale, qui a eu pour effet de renforcer l'association entre une identité québécoise et des traits physiques, il semble plus pertinent d'étudier la question de l'identité québécoise à travers l'identité linguistique, soit celle d'un bilinguisme réel mais refoulé, sinon rejeté. Ici, je ne parle pas du bilinguisme français « standard » (ou européen)/français-québécois vernaculaire, bien que ce soit également un sujet qui mérite considération. Ce qui m'intéresse en parlant de ce « cœur québécois » des écrivains à la plume bifide (qui écrivent en français en y mêlant de l'anglais) est la spécificité nord-américaine et la présence de l'anglais chez les Québécois. Dans les discours politiques, pour qualifier cette culture québécoise « distincte », on insiste davantage sur le caractère francophone du Québec. Pierre Vallières, dans *Nègres blancs d'Amérique*, nous rappelle la tradition – contre laquelle il se révolte – qui faisait « des synonymes des mots “rural”, “catholique” et “français”⁷ ». La société québécoise se conçoit aujourd'hui plus urbaine

5. Jean Morisset, *L'Homme de glace*, Montréal, CIDIHCA, 1995, p. 90-92.

6. Ghila Sroka, « De LaRue à la poubelle », *La Tribune juive*, 14 (3 mars 1997), p. 4-5.

7. Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, Montréal, Parti Pris, 1969, p. 37.

et laïque qu'à l'époque du texte de Vallières, mais le lien entre langue et identité reste primordial.

L'histoire de l'emploi de la langue anglaise par les francophones québécois est un sujet révélateur. Dans son étude de « l'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois », Rainier Grutman nous donne plusieurs exemples des relations entre francophones et anglophones au Québec ; il explique, notamment, que « le fait que de nombreux lettrés québécois, actifs dans la fonction publique, aient dû quotidiennement côtoyer la langue du pouvoir semble avoir renforcé le tabou qui pesait sur la création littéraire en anglais⁸ ». Traçant un schéma chronologique des textes du XIX^e siècle, Grutman décrit trois manières d'employer des langues autres que le français dans des narrations québécoises : « le *bilin-guisme*, la *tétraglossie* et la *diglossie*⁹ ». Il souligne « la fonction référentielle de l'anglais, littéralement déterminant » au Québec et la « fonction culturelle » de cette langue, « qui a beaucoup moins retenu l'attention de la critique¹⁰ ». Grutman fixe le début de la guerre culturelle entre les langues anglaise et française au Québec à 1837, avec la publication de *L'Influence d'un livre* de Philippe Aubert de Gaspé. Lise Gauvin utilise pour sa part un texte d'Octave Crémazie, de 1867, pour dater le début du « mythe d'une langue à soi » au Québec (c'est-à-dire d'une langue autre que les deux langues de référence dites « civilisées » : le français de France et l'anglais du commerce nord-américain)¹¹. Les rapports entre ces deux langues suivent de près l'histoire politique et sociale du Québec. L'emploi de l'anglais au sein des textes québécois du XIX^e siècle est un riche champ d'étude, comme l'a

8. Rainier Grutman, *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XX^e siècle québécois*, Montréal, Fides, 1997, p. 36. Rainier Grutman donne « quatre codes linguistiques » qui structurent les œuvres au Québec au XX^e siècle : « (1) le langage "vernaculaire" du peuple québécois ; (2) la langue "véhiculaire" de la nouvelle mère patrie (l'Angleterre) ; (3) le langage "référentaire" de l'ancienne mère patrie (la France) et (4) le langage "mythique" du rite catholique. » (p. 85).
9. *Ibid.*, p. 184.

10. *Ibid.*, p. 189.

11. Lise Gauvin, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000, p. 37.

démontré Grutman. Au XXI^e siècle, nous passons d'une diglossie problématique à un bilinguisme de fait (toujours fragile).

Dans *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Lise Gauvin trace une histoire de la langue au Québec, qui passe aussi par une étude de la langue populaire et urbaine, le joul. Gauvin y démontre comment les termes de « créolisation » et d'« anglicisation » ont été utilisés dans les années soixante (et auparavant) pour décrire de façon péjorative la langue française populaire et urbaine (surtout montréalaise). Elle cite Fernand Ouellette, qui écrit :

Dès que j'ai commencé à écrire je me suis rendu compte que j'étais un *barbare*, c'est-à-dire, selon l'acception étymologique du terme, un *étranger*. Ma langue maternelle n'était pas le français mais le *franglais*. Il me fallait apprendre le français presque comme une *langue étrangère*. Mes réflexes verbaux s'étaient nourris longtemps du franglais. Et mon comportement linguistique était, en bonne partie, déterminé par ces réflexes¹².

L'histoire esquissée par Gauvin établit une sorte d'apogée du besoin identitaire et linguistique du joul dans les années 1960 et 1970. Ce n'est qu'au cours des années 1980, dit-elle, que la langue et la littérature québécoises se sont suffisamment libérées de leur mauvaise conscience et de leur obsession de légitimité – cette tentation de la « langue à soi » – pour s'écrire dans une diversité de langues : à ce moment, la « littérature québécoise a acquis un niveau d'autonomie suffisant [...] pour permettre à ses auteurs d'inventer en toute liberté¹³ ».

12. Fernand Ouellette, « La lutte des langues et la dualité du langage », *Liberté*, volume VI, numéro 2, mars-avril 1964, p. 91 (cité dans Lise Gauvin, *op. cit.*, p. 36-37 et dans Rainier Grutman, *op. cit.*, p. 14. C'est ce dernier qui souligne).

13. Lise Gauvin, *op. cit.*, p. 48.

Le bilinguisme français-anglais, souvent obligatoire au Québec, n'est pas forcément le signe d'un état de paix et de transitions faciles. Gaston Miron, par exemple, exprime l'« aliénation délirante » qu'il sent du moins jusqu'aux années 1960 :

Y est-y flush lui... c'est un blood man... watch out à mon seat cover... c'est un testament de bon deal...

voici me voici l'unilingue sous-bilingue voilà comment tout commence à se mêler à s'embrouiller c'est l'écheveau inextricable

Je m'en vas à la grocerie... pitche-moi la balle... toé scam d'icitte... y t'en runne un coup...

Voici me voici l'homme du langage pavlovien les réflexes conditionnés bien huilés et voici les affiches qui me bombardent voici les phrases mixtes qui me sillonnent le cerveau verdoyant voici le garage les banques l'impôt le restaurant les employeurs avec leurs hordes et leurs pullulements de nécessités bilingues qui s'incrument dans la moelle épinière de l'espace mental du langage et te voici dans l'engrenage et tu attrapes l'aliénation et tu n'en sortiras qu'à coup de torture des méninges voilà comment on se réveille un bon jour vers sa vingtième année infesté cancéreux qui s'ignore et ça continue¹⁴.

À l'époque où sont « rapaillés » les textes de Miron (1970), la société québécoise est en transformation, et peut désormais fièrement s'afficher comme francophone. Des mesures plus concrètes seront mises en vigueur par la Loi 101 en 1977. En littérature, le bilinguisme et la présence de ces « phrases mixtes » susciteront moins, par la suite, un sentiment d'« aliénation », mais ce « franglais » dont parle Ouellette perdure malgré l'amélioration linguistique des Québécois, qui maîtrisent de plus en plus les deux composantes du terme. Montréal devient de plus en plus bilingue et polyglotte. En 1996, par exemple, il y avait près d'un million de personnes qui se disaient bilingues (français-anglais) à Montréal,

14. Gaston Miron, *L'Homme rapaillé*, Paris, Gallimard, 1999 [1970], p. 117.

un chiffre qui augmente pendant que le nombre d'unilingues francophones et anglophones de la métropole est en baisse¹⁵.

Michel Tremblay a expliqué, dans un entretien accordé à Michel Bélair en 1972, pourquoi les traductions parisiennes des pièces de Tennessee Williams lui paraissaient ridicules¹⁶. Tremblay était révolté par l'usage d'un argot français, qui ne correspond en rien à la réalité nord-américaine. Les Québécois comprennent mieux cet auteur américain que les Français, disait-il, parce que les Québécois *sont* américains. Il ne s'agit pas ici d'un rapprochement linguistique avec les anglophones des États-Unis, mais bien d'une compréhension innée des us et coutumes de l'Amérique du Nord. Aussi, des mots et des expressions en anglais parsèment les textes de Tremblay, ce qui peut partiellement s'expliquer chez un auteur qui écrit parfois, comme Marie-Claire Blais et Nicole Brossard, à Key West, tout comme Gaétan Brulotte le fait aussi en Floride, ou Madeleine Monette à New York. Chaque auteur a sa façon d'incorporer (ou d'exclure) l'anglais de ses textes, une langue rarement absente dans la littérature du Québec. Vers la fin des années 1980, le rapport à l'anglais semble moins conflictuel, moins aliénant ; le français est plus assuré au Québec. La langue française au Québec se détache progressivement de son référent européen et les écrivains se tournent de plus en plus vers des paysages américains (on pense par exemple à *Volkswagen blues* de Jacques Poulin, ou à *Copies conformes* de Monique LaRue).

Dans *Maryse*, de Francine Noël, la langue anglaise employée est celle de l'ennemi militaire pendant la crise d'octobre 1970 : « — Excuse me, Miss, your papers, please¹⁷ ». Forcée d'ouvrir son

15. Selon l'Institut de la statistique du Québec, 35 % de la population totale du Québec se disait bilingue (francophone-anglophone) en 1996, tandis que 46 % de la population immigrée affirmait maîtriser ces deux langues.

16. Michel Bélair, *Michel Tremblay*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1972.

17. Francine Noël, *Maryse*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 1994 [1983], p. 150.

sac pour les policiers, la protagoniste leur dit, « Of course, dit-elle en prenant une dernière touche, it's a bomb. I never go out without my pills and my bomb¹⁸ ». Cette réponse culottée (et mensongère) nous rappelle la nature des armes dont disposait une féministe militante de l'époque, récemment libérée des maternités multiples par la pilule, et sur l'offensive avec une bombe réelle ou figurative. En anglais dans le texte, la réplique nous rappelle l'autre arme nécessaire aux lecteurs pour comprendre la scène : la langue anglaise.

Les écrivains francophones du Québec, comme le laisse voir cet exemple choisi parmi bien d'autres, utilisent la langue anglaise comme celle des interdits et de la domination. On pourrait sans doute relever des dizaines de notations se rapportant par exemple à des panneaux ou à des affiches en anglais dans leurs textes. Vers le début des *Douze coups de théâtre* de Michel Tremblay, on peut lire : « Ne passez pas sur le gazon – Do not trespass¹⁹ » ; au début de *La rage* de Louis Hamelin, on trouve, en lettres majuscules : « NO TRESPASSING. FEDERAL PROPERTY²⁰ ». De telles expressions marquent non seulement l'interdit ou la loi des autres (les anglophones) ; ce sont des formules plutôt omniprésentes qui ne seraient pas incompréhensibles à une majorité de Québécois francophones. Par la force des choses, un minimum d'anglais doit être maîtrisé pour les comprendre.

Il est sans doute logique de trouver une telle présence de l'anglais dans la littérature québécoise. Pour démontrer la « plume bifide » – et par là je voudrais souligner les identités (québécoises) doubles ou contradictoires – il est intéressant d'examiner un échantillon de textes québécois francophones pour étudier l'emploi de l'anglais que l'on y trouve. On peut observer une évolution de l'emploi de l'anglais parallèle à celle que Gauvin a établie pour le joul. Il y avait (à un moment historique donné,

18. *Ibid.*, p. 151.

19. Michel Tremblay, *Douze coups de théâtre*, Montréal, Leméac, 1992, p. 41.

20. Louis Hamelin, *La rage*, Montréal, Québec/Amérique, 1989, p. 11.

surtout dans les années 1970) un besoin de se servir du joual – de s'en servir à l'extrême – pour souligner d'une façon assez militante la richesse et la particularité de la langue québécoise qui dérangeait ceux et celles qui ne voulaient plus que le français québécois se trouve dans une position d'infériorité au sein de sa majorité québécoise²¹. L'écriture jouale est une réaction contre le statut inférieur du français dans la « diglossie », qui permet de renverser la position des langues privilégiées. Assurés dans leur position de francophones majoritaires vers la fin des années 1970, les auteurs peuvent ainsi se servir du joual – comme de l'anglais – dans leurs textes sans impliquer un militantisme et sans dénoncer une « aliénation » comme c'était le cas auparavant.

Louis Hamelin a démontré sa connaissance du milieu nord-américain dans *Le soleil des gouffres* : en évoquant des chansons *country* comme celles que chanterait une Betsi Larousse, ou les liens américains qui unissent le Canada, les États-Unis et le Mexique à travers le continent. En plus de cette présence de réalités culturelles nord-américaines dans son œuvre, il incorpore souvent de l'anglais. Aussi, une connaissance de l'anglais est nécessaire pour comprendre l'ironie de l'épigraphe choisi par Hamelin pour son roman *Cowboy* – « Raised my rifle to my eye / Never stopped to wonder why » (extrait du disque *Powderfinger* de Neil Young)²². L'utilisation d'une langue étrangère n'est cependant pas extraordinaire dans une citation paratextuelle. Par ailleurs, une expression revient souvent dans son premier roman *La Rage* et dans *Le Soleil des gouffres* (« I am ») et exige un lecteur bilingue pour la comprendre, même si elle n'est pas d'une difficulté shakespearienne : « l'AMérique I AM AM MIAM mérique »²³ ; « Miam, miam. Me I am²⁴ ». Un autre exemple, plus révélateur quant à la position de l'auteur envers la langue anglaise, démontre la

21. Lise Gauvin fait remarquer que le terme « langue québécoise » se substitue progressivement au « joual » (*op. cit.*, p. 64).

22. Louis Hamelin, *Cowboy*, Montréal, XYZ Éditeur, 1992.

23. Louis Hamelin, *La rage*, *op. cit.*, p. 28.

24. Louis Hamelin, *Le soleil des gouffres*, Paris, Stock, 1997 [1991], p. 144.

relation du protagoniste de *La rage*, Édouard Malarmé, à l'égard de la présence de l'anglais au Québec :

Je me suis approché du comptoir pour réclamer ma Golden coutumière, et comme le service débordé connaissait des ratés, j'ai porté mon attention sur l'exemplaire quotidien de *The Gazette* qui traînait sur le zinc fatigué. L'avait lu quelque anglophone buté n'ayant appris du français que le strict discours nécessaire aux échanges de nature économique et encore, la langue des affaires était véritablement l'anglais et serait toujours l'anglais, n'en déplaise à ce maudit gouvernement porté au pouvoir par une majorité aveuglée, l'anglais qui régnait autrefois sur tout l'empire victorien ne voyant jamais un coucher de soleil, sur les possessions britanniques sillonnées de puissants vaisseaux au tirant d'eau accru en juste proportion des richesses fabuleuses qui emplissaient à craquer les cales grâce à la généreuse productivité des colonies prospérant sous la tutelle éclairée de la métropole... Golden Days... Et moi ? Ma Golden !²⁵

De façon ironique, Hamelin fait boire à son protagoniste une bière dont la marque évoque cette gloire passée de l'empire britannique. Il n'y a pas d'amertume, pas d'« aliénation » ici. Il y a tout simplement le constat d'une réalité : que ce sont les autres qui s'occupent des affaires – ce qui n'est évidemment pas le souci de Malarmé qui boit avec plaisir et jusqu'à la lie sa bière Golden. Il n'y a heureusement pas de restrictions linguistiques pour les romanciers francophones, qui peuvent choisir librement la langue qu'ils utilisent dans leurs œuvres.

La critique a, en général, peu porté attention à ce bilinguisme des textes d'auteurs contemporains québécois, négligeant le français qui fait partie intégrante du paysage québécois et de la langue véhiculaire et écrite. Des exemples de « code switching »

25. Louis Hamelin, *La rage*, *op. cit.*, p. 48.

et de « xénismes » (mots et syntagmes étrangers) observés au XIX^e siècle et établis par Grutman démontrent une longue habitude de ces interférences²⁶. De nos jours, il faut bien maîtriser l'anglais pour comprendre, par exemple, l'humour et l'ironie d'un auteur comme Hamelin. On peut citer maints exemples tirés du *Soleil des gouffres* où l'anglais fait irruption dans le texte : « Do You End Up Waiting in Lines When You Deal with Government Agencies ?²⁷ » ; « The Pain is Mightier than the Analyst²⁸ » ; « Je me souviens d'une ligne de la ritournelle très livingstonienne qu'il nous a servie : A fly can't bird, but a bird can fly²⁹ », etc. Loin d'être, comme une épigraphe ou comme ces affiches décrites par Michel Tremblay et Louis Hamelin, compréhensibles par un public très large, ces exemples au cœur du récit révèlent l'humour de l'auteur, mais qui reste accessible aux seuls lecteurs avertis – c'est-à-dire francophones *et* anglophones.

Robert Lalonde, dans son roman *Le petit aigle à tête blanche*, fait également apparaître des phrases en anglais dans le récit, sans traduction. Aubert, le narrateur, est à un moment donné professeur d'anglais ; il est donc logique qu'il emploie cette langue, en citant Shakespeare, par exemple : « *Allow not nature more than nature needs, man's life's as cheap as beast's*³⁰ ». Lalonde souligne la problématique de la langue pour les Québécois, pour qui le français de France tout autant que l'anglais sont de véritables langues étrangères. Dans le passage suivant, Lalonde insiste sur les consonnes de l'anglais (le son [k] par exemple) quand il présente son personnage qui « sort des limbes » au moment où il prononce ses premiers mots en anglais. Ici, il n'est plus question d'une langue anglaise dominatrice – on voit cette langue plutôt comme « un parler du paradis » :

26. Rainier Grutman, *op. cit.*, p. 42 et 54.

27. Louis Hamelin, *Le soleil des gouffres*, *op. cit.*, p. 133.

28. *Ibid.*, p. 134.

29. *Ibid.*, p. 166.

30. Robert Lalonde, *Le petit aigle à tête blanche*, Montréal, Boréal, 2000 [1994], p. 213.

— Tu parles anglais comme un poney qui braille, Aubert, mon ti-gars !

L'anglais ? Oh vérité insoupçonnée, le parler du paradis, cette chanson qui m'arrachait des chuintements et des sifflements de chat de pleine lune et dont les résonances me suivaient jusque dans mes rêves, cette musique pleine de halètements d'asthmatique, de syllabes roucoulantes qui m'ouvraient la bouche comme pour avaler un œuf, de consonnes râpeuses qui me raclaient le palais comme lorsque [mon frère] Vianney me forçait à imiter l'aboie du coyote, c'était de l'anglais !

La tête traversée d'un grand rire fou, je m'enfuis à toutes jambes, claquai la porte du salon de barbier et courus jusqu'au premier champ d'orge déjà mûr où je me laissai choir comme un chevreuil attrapé par une balle. Je venais de faire, en direction du paradis perdu, un pas d'ogre botté : on y avait parlé l'anglais et déjà, moi – « *Shattering snows and deep blue sea...* » – j'en savais des petits bouts, j'étais sur la piste, je balbutiais en patois d'Adam et d'Ève, je sortais des limbes ! Et puis, tout à coup frappé comme par l'éclair, je pensais à l'autre livre, aux *Nourritures*, à la langue française et fleurie de monsieur Gide, cet autre chercheur d'Eden que je n'entendais encore qu'à moitié. Pourquoi donc, nous autres, exilés qui avons pour devise un « je me souviens » inexorable et passions notre temps à attendre et à prier pour conjurer le deuil d'une ancienne vie perdue par notre faute, avons-nous tout oublié et étions-nous condamnés à déchiffrer les restes de l'âge d'or dans deux livres, deux seulement, les *Nourritures* et *Life*, rescapés du voyage infernal, l'un en charabia anglais, l'autre en ce français difficileux, presque aussi loin de notre parler de tous les jours que l'océan l'était de nos terres³¹ ?

Pour le personnage de Lalonde, l'anglais n'est pas tellement plus étranger que le français de Gide. Garçon, Aubert reçoit des lettres

31. *Ibid.*, p. 38.

de son oncle parti aux États-Unis ; une sensualité masculine et homosexuelle traverse les missives, empêchant leur destinataire de dormir :

Quand même, je reçus du Colorado, puis des Caroline, plus tard de Floride, des lettres émouvantes et en anglais [...] où revenaient sans cesse des mots qui m'ôtaient le sommeil et me plongeaient dans le dictionnaire Webster volé à la maîtresse [...]. Des mots sonores et entraînants, tels que *fisherman*, *bullfight*, *lumbago*, *roastabout*, vocables qui me dépeignaient, à la fois pauvrement et somptueusement, un coup leur signification trouvée dans le gros livre, ses errances, sa mélancolie, ses misères, ses aventures de grand dieu des routes³².

Pour Aubert, l'anglais comporte un élément de volupté ou d'exotisme interdits dans sa langue maternelle. Il y a au moins un mystère qui le fait courir au dictionnaire – comme vers une jouissance – pour retrouver le sens de ces mots (les quatre mots utilisés en exemples font penser à une virilité qui rappelle Hemingway, bien que chez Lalonde l'emploi de ce vocabulaire masculin soit ouvertement homosexuel). Aubert rêve donc d'un paradis anglophone et sensuel :

Et j'imaginai Alma, assise devant ses cartes magiques, le bout très rose de sa langue jouant entre deux restes de dents pourries, cherchant et trouvant enfin de quel aïeul neurasthénique et rêveur je tenais mon inassouvable désir d'un très improbable paradis terrestre où l'on parlait anglais et se baignait au pied d'un volcan, dans un grand lac salé, avec de beaux nègres rieurs et des femmes-sirènes, et où l'on commettait tous les plus gros péchés du monde, sans interpellier ni la mort ni l'ennui ni la honte ni aucun autre châtement coutumier³³.

32. *Ibid.*, p. 26.

33. *Ibid.*, p. 45.

Comme on le voit dans ce roman, l'anglais est loin d'être une langue dominatrice, langue de l'ennemi : il fait plutôt partie de rêves exaltés.

Comme dans les œuvres de Louis Hamelin et de Robert Lalonde, le célèbre texte de Michèle Lalonde, *Speak White*, utilise le « code switching » au milieu de phrases (« speak white / tell us that God is a great big shot / and that we're paid to trust him / speak white / parlez-nous production profits et pourcentages³⁴ »). Pour Lise Gauvin, le texte de Marco Micone, *Speak What* – écrit en réponse ou plutôt « comme un acte de déférence à *Speak White*³⁵ » – marque le moment (1989) où le mythe d'une « langue à soi » au Québec prend fin : « En 1989, un chapitre de l'histoire du Québec vient d'être tourné³⁶ ». Toujours selon elle, puisque Micone n'a pas eu besoin de « recourir au *code-switching* » pour parler contre la domination anglophone, c'était comme si, finalement, l'emploi du français « allait de soi³⁷ ». Comme nous l'observons chez beaucoup d'auteurs, les interférences de l'anglais ne posent plus problème au Québec, mais le « code switching » perdure avec bonheur. Il s'agit cette fois non pas d'une marque de la quête d'une « langue à soi », mais justement d'une particularité de la langue québécoise et l'une des caractéristiques de sa littérature.

Pour revenir à la question de l'identité québécoise, je pourrais également me servir de quelques exemples tirés des romans de Dany Laferrière. Ses romans, tout comme ceux d'Émile Ollivier, se retrouvent, dans les librairies québécoises, parfois parmi la littérature antillaise, mais le plus souvent en littérature québécoise (le corpus de textes qui font partie de la littérature québécoise varie selon les perspectives des libraires!). Dans un court essai qui s'intitule *Ce livre est déjà écrit en anglais, seuls les mots sont en*

34. Michèle Lalonde, *Speak White*, Montréal, L'Hexagone, « les murs ont la parole », 1970, p. 1.

35. Lise Gauvin, *op. cit.*, p. 62.

36. *Ibid.*, p. 61.

37. *Idem.*

*français*³⁸, Laferrière soulève des questions pertinentes quant aux rapports de force entre le français et le créole en Haïti, et entre le français et l'anglais au Québec. Ces exemples servent à développer la notion de diglossie que Grutman définit en ayant recours à l'analyse du créoliste Robert Chaudenson comme la « coexistence inégalitaire de deux langues au sein d'une même communauté linguistique³⁹ ». Laferrière, qui est maintenant installé à Miami après avoir vécu, écrit et publié (avec beaucoup de succès) à Montréal, est devenu, selon ses propres mots « un écrivain américain écrivant directement en français, et non un écrivain francophone⁴⁰ ». Laferrière nous présente une autre façon de définir la diglossie (l'anglais et le français, le français nord-américain et le français européen) afin de concevoir la langue anglaise (ou plutôt américaine) comme étant davantage une figure de style (« un style direct, sans fioriture, où l'émotion est à peine perceptible à l'œil nu ») qu'une langue et un vocabulaire.

Quant à Monique Proulx, elle a choisi l'ironie pour illustrer les tiraillements entre les deux langues, comme le montre bien le titre de sa nouvelle, « Oui or no ». Ici, le titre n'évoque pas de véritable guerre, comme chez Roch Carrier (*La Guerre, Yes sir !*), mais plutôt l'« l'histoire d'une femme qui rencontre un homme...⁴¹ ». Éliane traduit mentalement dans la langue de Nick Rosenfeld tout ce qu'elle entend, en manière d'exercice. *Pass me the butter. Give me a break. Do you agree with the law voted by the National Assembly and proclaiming a new bed? Yes or No*. Elle traduit les consultations télédiffusées en différé le soir. Parfois, elle n'a pas besoin de traduire, parce que les interventions sont déjà dans sa langue à lui : par exemple, celles des chefs de nations anciennes, drapés dignement dans leur propre extinction tragique, qui viennent s'opposer à la survie du petit pays. Il ne reste alors que

38. Dany Laferrière, *Ce livre est écrit en anglais, seuls les mots sont en français*, http://lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/laferrriere_celivre.html

39. Rainier Grutman, *op. cit.*, p. 31.

40. Dany Laferrière, *op. cit.*

41. Monique Proulx, *Les Aurores montréalaises*, Montréal, Boréal, 1997.

Filippo à traduire, les questions imperturbables de Filippo : « *What do you mean when you say that we are not a nation*⁴² ? ». Proulx dresse un parallèle entre ce couple formé par un Canadien anglophone et une Québécoise francophone, et les relations qu'entretiennent le Canada et le Québec, mais il s'agit beaucoup plus de mésentente que d'incompréhension : il y a bien une rencontre et une séparation, mais pas de guerre.

Comme dernier exemple, je voudrais citer Régine Robin, un auteur à la fois aux multiples identités et entre ces mêmes identités (française, juive, québécoise, polonaise), comme elle l'évoque dans *La Québécoite* :

You don't need to be jewish to love Cantor's bagels
Ville schizophrène
Vous n'avez pas besoin d'être québécois pour aimer
Gilles Vigneault, les raquettes et la tourtière du Lac-
Saint-Jean.

Les mots tronqués
les mots traversés
les mots scindés⁴³

Le personnage de la « Québécoite » est de toute évidence hybride, une personne « entre » plusieurs cultures, pays, villes et langues :

La peur de l'homogénéité
De l'unanimité
Du Nous excluant tous les autres
du pure laine
elle l'immigrante
la différente
la déviante⁴⁴.

Cette « Québécoite » est fascinée par « toutes les différences » ; loin d'en être exclue, elle en fait partie. Le roman cite longuement

42. *Ibid.*, p. 176-177.

43. Régine Robin, *La Québécoite*, Montréal, Typo, 1993, p. 79.

44. *Ibid.*, p. 133.

le téléjournal, en cinq pages de franglais bien québécois : « I am the Blues. Willie Dixon et ses musiciens nous font partager quelques moments de leur existence et de leur passion, le blues » ; « Sesame Street » ; « Twelve Midnight Movie : "Claudine" (Comédie dramatique 1974) avec Diahann Carroll et James Earl Jones⁴⁵ ». Robin résume en quelque sorte ce que l'on retrouve chez beaucoup d'auteurs québécois : non seulement une ironie mais également peu de réticences à se servir de la langue anglaise, à porter son attention de façon ludique sur la langue – ou plutôt sur les langues hybrides – des Québécois.

Peut-on parler de l'emploi, de la présence et de l'évolution de l'anglais et du bilinguisme français-anglais dans la littérature québécoise de la même manière que Lise Gauvin l'a fait pour qualifier l'évolution de l'emploi, puis l'abandon progressif, du joual ? L'anglais est depuis longtemps présent dans le corpus de textes québécois francophones, mais de manière refoulée, ou limitée. Un roman du début du siècle, comme *Maria Chapdelaine* – écrit par un auteur français, certes, mais considéré comme un classique québécois – renferme de nombreux termes comme *foreman*, *cash*, *rough*, etc. Grutman appelle de tels termes des « xénismes », soit des mots d'un « technolecte, c'est-à-dire un parler propre à un métier⁴⁶ ». À l'époque de la Révolution tranquille, un auteur comme Gaston Miron exprime haut et fort la problématique et les oppositions entre anglais, franglais et français d'une façon beaucoup moins neutre. Il y avait alors des comptes à régler avec la langue de l'autre, qui dominait (en situation inégale de diglossie) et « contaminait » la langue maternelle. Au cours de cette période, utiliser l'anglais pouvait revenir à afficher et exprimer une différence francophone. Dans leur emploi omniprésent de l'anglais, les auteurs contemporains semblent plus à l'aise avec cette langue qui ne paraît plus aussi étrangère qu'auparavant et moins ennemie, notamment depuis que les législations sur la langue ont apporté une certaine stabilité de la langue française sur la place

45. *Ibid.*, p. 128-132.

46. Rainier Grutman, *op. cit.*, p. 173.

publique. Par contre, on voit perdurer une expression de la différence et l'opposition de ces deux langues, ce qui ne signifie pas pour autant que la relation avec l'anglais soit aujourd'hui moins conflictuelle chez des auteurs québécois.

Au sein du « cœur québécois », cette connaissance de l'« ennemi » anglophone et cette plume bifide des auteurs francophones québécois reflètent une relation de langues non pas tranquille, mais en co-existence. Bien que les langues parlées et écrites au Québec soient bien plus nombreuses que les deux dont il a été question ici, on peut constater l'importance de l'anglais dans la littérature francophone québécoise et les attitudes divergentes envers cette composante anglophone du « cœur québécois », dont l'identité s'affiche diverse et multiculturelle, mais en une seule langue. Comme nous l'avons constaté chez plusieurs auteurs, la notion de Québécois « pure laine » est désuète ; ils n'ont pas besoin d'une campagne gouvernementale pour le leur dire. L'emploi de l'anglais par ces écrivains démontre un bilinguisme de fait, un aspect plutôt caché qu'affiché officiellement. Ce rapport à l'anglais est beaucoup plus neutre que celui prôné par « Parti Pris », qui militait en faveur d'une langue et d'une culture menacées. Aujourd'hui, les auteurs et leurs lecteurs parlent anglais : *So What?* Si dans les années 1960-1970 on a fait sectionner certaines branches trop anglophones de l'arbre de la littérature québécoise, aujourd'hui son tronc continue de fournir quelques belles feuilles en anglais. C'est par cette langue clivée, française mais mêlée d'anglais, que les écrivains québécois expriment la division linguistique qui est leur quotidien, leur rapport à la langue de Shakespeare et le caractère singulier de l'identité et de la langue québécoises. Aujourd'hui plus confiants dans leur utilisation du français et rassurés dans leur rapport à l'espace nord-américain, ces écrivains renouvellent avec persévérance la langue et la littérature québécoises.